

# OPTIMISATION DE SURFACE

GESTION DES COOPERATEURS / SPARKWINE



## GUIDE D'UTILISATEUR

SAS au capital de 30 000 € – RCS Mâcon 519 816 292 – NAF 6202A



**SAS Greenspark**  
16 Rue Nationale 71420 Gévelard FRANCE

 +33 3 58 34 81 50

 [contact@greenspark.fr](mailto:contact@greenspark.fr)

 [www.greenspark.fr](http://www.greenspark.fr)

# TABLE DES MATIERES

|          |                                                                        |          |
|----------|------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>1</b> | <b>PRINCIPE.....</b>                                                   | <b>3</b> |
| <b>2</b> | <b>L'OPTIMISATION DE SURFACE .....</b>                                 | <b>3</b> |
| 2.1      | Utilisation .....                                                      | 3        |
| 2.2      | Profil de surface.....                                                 | 4        |
| 2.3      | Fonctionnement .....                                                   | 5        |
| 2.4      | Changement d'affectation .....                                         | 6        |
| 2.5      | Contrôle de l'optimisation .....                                       | 6        |
| 2.5.1    | Récapitulatif (Page1) .....                                            | 6        |
| 2.5.2    | Pages suivantes : pourcentages d'affectation par décret / produit..... | 7        |
| 2.6      | Filtres pour l'optimisation .....                                      | 7        |

## 1 PRINCIPE

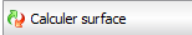
Appelée aussi calcul de surface ou calcul théoriques.

Le principe : on prend tout le parcellaire des coopérateurs avec ces cépages, et on essaye de regarder ce qu'ils pourraient produire dans l'idéal en respectant les décrets et notamment les contraintes de % de cépages autorisés et des priorités qui répondent à des impératifs économiques de la cave et des coopérateurs.

La priorité se juge en fonction du produit qui sera le plus rentable financièrement pour chaque coopérateur.

## 2 L'OPTIMISATION DE SURFACE

### 2.1 Utilisation

Dans cet onglet optimisation, quand vous cliquez sur le bouton  vous visualisez la surface optimisée à produire pour chaque décret. Vous pouvez de ce fait, visualiser le nombre d'hectolitres prévisionnel que vous pourrez produire.

Ce volume prévisionnel théorique exprimé en kg et en hectolitres est calculé en fonction des données complétées dans le référentiel « décret » dans la rubrique « rendement cuve », en fonction des données du cahier des charges.

Afin de déterminer cette optimisation, il y a 3 référentiels utilisés :

- Le parcellaire du coopérateur : via l'onglet sous parcelles avec comme informations obligatoires : le cépage, la surface, l'année et l'appellation revendiquée ;
- Les décrets : qui déterminent les règles à respecter pour produire une appellation. Vous retrouvez les informations dans la table décrets.
- Profil de surface : système de priorité sur les décrets nécessaire pour calculer l'optimisation

## 2.2 Profil de surface

Infos. optimisation

Profil surface TAMAS

Ne plus calculer ? ☐ ☒

Via la rubrique Infos optimisation, quand vous faites un clic-droit vous retrouvez les décrets classés par ordre de priorité.

The screenshot shows two windows. The left window, titled 'Profils d'optimisation [7]', contains a table with columns 'Campagne', 'Profil', and 'Profil'. The right window, titled 'Profils d'optimisation (q\_gs\_profils\_o...', shows a detailed view for the 2020 campaign. It includes a 'Général' tab with fields for 'Campagne' (2020), 'Profil' (7), and 'Profil' (TAMAS). Below this is a list titled 'Lien profils / produits [21]' with columns 'Priorité' and 'Nom décret'. The list contains 20 items, with the first item being '1 Côtes du Roussillon Villages - Tautavel'.

Si vous double cliquez sur une ligne de lien profil / décrets, un programme s'ouvre avec le récapitulatif de la ligne (décret, campagne, priorité) mais aussi l'ordre des priorités des produits définis au préalable.

The screenshot shows two windows. The left window, titled 'Lien profils / produits [21]', contains a table with columns 'Priorité' and 'Nom décret'. The right window, titled 'Lien profils / produits (q\_gs\_profils\_opti\_coopra...', shows a detailed view for a specific decree. It includes a 'Général' tab with fields for 'Campagne' (2017), 'Profil' (TAMAS), 'Nom décret' (Côtes du Roussillon Villages - Tautavel), and 'Priorité' (1). Below this is a list titled 'Produit [7]' with columns 'Priorité' and 'Nom produit'. The list contains 8 items, with the first item being '1 CRV TAUTAVEL MICRO'.

## 2.3 Fonctionnement

Le module d'optimisation prend en compte tous les critères ci-dessus et les compare avec les différents décrets et calcule pour maximiser la production par ordre de classement des appellations.

Si la parcelle ne respecte pas les pourcentages du décret (trop de production), le système va automatiquement déclasser le raisin vers des appellations inférieures.

Le système va gérer le profil en fonction de l'ordre des priorités que l'on a complétées dans le profil d'optimisation.

En effet, par exemple si du grenache est déclassé, cela déclassera dans le profil par ordre de priorité mais il faut aussi que le décret contienne du grenache

Quand le système n'arrive pas à optimiser un produit, il va les classer dans la ligne :

| Nom décret             | Surface totale | Volume (Kg) | Volume (Hl) | N° d'exploitation |
|------------------------|----------------|-------------|-------------|-------------------|
| PARCELLE NON OPTIMISEE | 1 ha 71 a 75   | 0,0000      | 0,0000      |                   |

Dans ce cas, il y a soit un problème de paramétrage des données ou d'affectation parcellaire, car ici il y a 1 ha de raisin qui n'est affecté à aucun produit. Ce groupe ne doit pas exister dans le système.

Il existe aussi un autre groupe, appelé « Jeunes vignes », qui correspond aux vignes qui n'ont pas l'âge nécessaire pour rentrer dans le décret. Celles-ci sont vendangées ou pas, mais la récolte n'est pas utilisée. En fonction de l'âge, le raisin peut quelquefois être transformé en vin de table mais plus souvent part à la distillerie.

Ces groupes particuliers se créent automatiquement dans le système.

Quand on double-clique sur une ligne de décret optimisé, apparaît le détail de l'affectation des cépages par décret avec la liste des groupes optimisés et dans le second onglet par produit. En cliquant sur chaque groupe, il est possible de remonter à chaque sous-parcelle du coopérateur qui est affectée. Il y a possibilité de modifier cette affectation dans ce module.

(? NMA : Ne faudrait-il pas détailler un peu plus en prenant l'exemple de parcelle :

- Simple
- Avec exemple de déclassement

Expliquer pourquoi lorsque l'on clique sur une sous-ligne d'optimisation on a « tant de Carignan, tant de syrah » ?

Montrer que l'on peut voir d'où provient le Carignan en double cliquant sur les lignes

Montrer l'onglet produit ?)

Tout cela est déjà expliqué dans le référentiel doit-on le réexpliquer encore ?

Préciser qu'on peut changer nos parcelles / sous-parcelles pour optimiser, et tout relancer avec « calculer DR »

## 2.4 Changement d'affectation

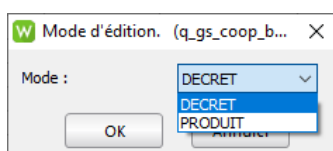
Si les données rentrées dans le changement d'affectation ne correspondent pas au décret, le système les écrase automatiquement. De plus, le système garde une traçabilité des informations saisies à ce niveau, si les données sont forcées par l'utilisateur.

Le système fait de l'optimisation par décret et de l'affectation par produit. Il affecte le produit en fonction de l'ordre de priorité qui est renseigné dans la fiche produit.

Attention : si on relance le calcul de l'optimisation les données « affectées » sont effacées

## 2.5 Contrôle de l'optimisation

Quand vous cliquez sur le bouton  une fenêtre s'ouvre :



Vous avez le choix de visualiser le document de deux manières :

- Décret
- Produit

Ce document est un document de contrôle interne pour la cave, il permet de voir les parcelles non optimisées en allant dans le détail.

### 2.5.1 Récapitulatif (Page1)



N° EVV : 7723115880

#### GREENSPARK S.A.S - COOP Contrôle calcul de surface

*Campagne : 2 020  
10/03/2020*

John DIE  
16 rue nationale  
2ème étage  
71420 GENELARD

Surface totale de l'exploitation : 6 ha52 a63  
Surface totale enoûpagée : 5 ha43 a78  
Surface totale optimisée : 3 ha72 a03

| DECRET                                  | SURFACE      |
|-----------------------------------------|--------------|
| PARCELLE NON OPTIMISEE                  | 1 ha 71 a 75 |
| Côtes du Roussillon Villages - Tautavel | 55 a 00      |
| Côtes Catalanes - Blanc                 | 44 a 05      |
| Côtes Catalanes - Rosé                  | 20 a 80      |
| Côtes Catalanes - Rouge                 | 1 ha 14 a 25 |
| IGP OC - Blanc                          | 1 ha 04 a 73 |
| IGP OC - Rouge                          | 33 a 20      |

## 2.5.2 Pages suivantes : pourcentages d'affectation par décret / produit



N° EVV : 7723115880

**GREENSPARK S.A.S - COOP**

**Contrôle calcul de surface**

Campagne : 2 020  
10/03/2020

John DOE  
16 rue nationale  
2<sup>ème</sup> étage  
71420 GENELARD

Surface totale de l'exploitation : 6 ha52 a63  
Surface totale enclavée : 5 ha43 a78  
Surface totale optimisée : 3 ha72 a03

| LIEU DIT       | CADASTRE    | UC              | APPELLATION                           | CÉPAGE        | ANNÉE | DECRET                                  | SURFACE |
|----------------|-------------|-----------------|---------------------------------------|---------------|-------|-----------------------------------------|---------|
| LA TEULERE EST | 66205A00229 | CO1000000000042 | CÔTES DU ROUSSILLON VILLAGES TAUTAVEL | CARIGNAN NOIR | 1900  | Côtes du Roussillon Villages - Tautavel | 20 a 15 |
|                |             |                 |                                       |               | 100%  | Côtes du Roussillon Villages - Tautavel | 20 a 15 |
| CASSENOVE      | 66231B 1003 | CO1000000000041 | RIVESALTES                            | MACABEU BLANC | 1900  | Rivesaltes - Ambré / Rosé / Tulié       | 8 a 40  |
|                |             |                 |                                       |               | 100%  | PARCELLE NON OPTIMISEE                  | 8 a 40  |
| LA FIGUERASSE  | 66231B 1225 | CO1000000000040 | RIVESALTES                            | MACABEU BLANC | 1900  | Rivesaltes - Ambré / Rosé / Tulié       | 3 a 85  |
|                |             |                 |                                       |               | 100%  | PARCELLE NON OPTIMISEE                  | 3 a 85  |
| LA FIGUERASSE  | 66231B 1226 | CO1000000000039 | RIVESALTES                            | MACABEU BLANC | 1900  | Rivesaltes - Ambré / Rosé / Tulié       | 4 a 80  |
|                |             |                 |                                       |               | 100%  | PARCELLE NON OPTIMISEE                  | 4 a 80  |
| LA FIGUERASSE  | 66231B 1227 | CO1000000000038 | RIVESALTES                            | MACABEU BLANC | 1900  | Rivesaltes - Ambré / Rosé / Tulié       | 6 a 00  |
|                |             |                 |                                       |               | 100%  | PARCELLE NON OPTIMISEE                  | 6 a 00  |
| LA FIGUERASSE  | 66231B 1228 | CO1000000000037 | RIVESALTES                            | MACABEU BLANC | 1900  | Rivesaltes - Ambré / Rosé / Tulié       | 6 a 50  |
|                |             |                 |                                       |               | 100%  | PARCELLE NON OPTIMISEE                  | 6 a 50  |
| LA FIGUERASSE  | 66231B 1330 | CO1000000000036 | CÔTES DU ROUSSILLON VILLAGES TAUTAVEL | SYRAH NOIR    | 1985  | Côtes du Roussillon Villages - Tautavel | 7 a 00  |
|                |             |                 |                                       |               | 100%  | Côtes du Roussillon Villages - Tautavel | 7 a 00  |
| CASSENOVE      | 66231B 1415 | CO1000000000035 | RIVESALTES                            | MACABEU BLANC | 1900  | Rivesaltes - Ambré / Rosé / Tulié       | 4 a 00  |
|                |             |                 |                                       |               | 100%  | PARCELLE NON OPTIMISEE                  | 4 a 00  |
| CASSENOVE      | 66231B 1416 | CO1000000000034 | RIVESALTES                            | MACABEU BLANC | 1900  | Rivesaltes - Ambré / Rosé / Tulié       | 4 a 00  |
|                |             |                 |                                       |               | 100%  | PARCELLE NON OPTIMISEE                  | 4 a 00  |

Page 1 sur 5

Quand la parcelle n'est pas optimisée ou qu'elle est déclassée, un petit point orange apparaît ce qui améliore la visibilité et le contrôle des parcelles pour chaque coopérateur.

## 2.6 Filtres pour l'optimisation

Pour chaque exploitation il y a une optimisation de surface. On peut considérer les exploitations (métayage) comme un coopérateur différent.

Il est possible de filtrer les différentes exploitations grâce à

Filtres optimisation

Campagne 2019 ↩ ↻

Exploitation TOUTES ↩ ↻

Vous pourrez alors ne visualiser que les exploitations du coopérateur en ui\_métayage, en propriété ou en fermage.